



## Communiqué de presse Plan de relance : « Plantons en Drôme ! »



Le plan France Relance, annoncé par le gouvernement le 03 septembre 2020, comporte un important volet consacré à la transition agricole, alimentaire et forestière avec 1,2 milliards d'euros dédiés à cet accompagnement. Ce fond exceptionnel permet de soutenir plusieurs mesures dont la plantation de haies en milieu agricole. A l'échelle nationale, une enveloppe de 50 millions d'euros est dédiée à la plantation de 7 000 km de haie en 2 ans. Cet objectif vise à promouvoir et dynamiser la plantation de haies et d'arbres sur les surfaces agricoles françaises durant trois hivers : 2021-2022 / 2022-2023/ 2023-2024.

En Drôme, un consortium formé de structures agricoles, environnementales et territoriales (Fédération des chasseurs, Chambre d'agriculture, Parc naturel régional du Vercors, ADAF - Association Drômoise d'AgroForesterie, Valence Romans Agglo, LPO- Ligue pour la protection des oiseaux) permet d'accompagner les agriculteurs souhaitant planter des haies ou des arbres intra-parcellaires. L'accompagnement technique, réalisé par trois structures du consortium (Chambre d'agriculture, ADAF et fédération des Chasseurs) permet de garantir la faisabilité du projet, sa bonne réalisation et son adéquation avec l'objectif recherché par l'agriculteur. Le plan de relance finance l'accompagnement technique et administratif réalisé par des conseillers ainsi que les investissements directement liés à la plantation par le producteur (achat des plants, de paillage et de protection...).

Dès le mois de juin, le consortium a travaillé pour former les agriculteurs à la plantation de haies/arbres, créer les projets individuels et commander les plants et fournitures nécessaires. Ce travail de longue haleine se termine avec des chantiers de plantations qui débiteront dès le mois de décembre.

Ce projet qui s'étale sur 3 saisons prévoit de planter 46 km de haies et 870 arbres intra-parcellaires chez 90 agriculteurs accompagnés. Cet hiver, ce sont 60 agriculteurs qui vont planter 20 km de haies.

Les membres du consortium se réjouissent de l'engouement suscité dans le cadre de cette mesure et constatent une réelle dynamique en Drôme autour de la plantation de haies. Les agriculteurs souhaitent planter et sont convaincus des intérêts multiples des haies en termes agronomiques, climatiques et faunistiques. Malheureusement, il y a plus d'agriculteurs demandeurs que d'enveloppe financière disponible. Le consortium espère que cette mesure du plan de relance pourra être relayée par d'autres programmes futurs. Quoiqu'il en soit, de plus en plus de dispositifs viseront dans les prochaines années à inciter les agriculteurs à conserver et planter des haies, comme l'éco régime lié à la nouvelle PAC 2023.



Photo 1 : Jeune haie d'un an (source : ADAF)



Photo 2 : Chantier de plantation de haie (ADAF)



Photo 3 : Jeune haie viticole plantée (CA 26)



Photo 4 : Jeune haie viticole plantée (CA 26)



Photo 5 : chantier de paillage BRF à Pont de l'Isère (FDC26)



Photo 6 : plantation à Charmes sur l'Herbasse (FDC26)